

AMNESTY INTERNATIONAL ÉFAI

Index AI : AMR 23/36/99

DOCUMENT PUBLIC

Londres, mai 1999

COLOMBIE

Barrancabermeja, ville assiégée

Funérailles des victimes de l'incursion paramilitaire dans la ville de Barrancabermeja
le 16 mai 1998 © Reuters 1998, José Miguel Gómez

Une incursion paramilitaire annoncée

Le 16 mai 1998 au soir, les membres d'une importante force paramilitaire lourdement armée ont circulé sans être inquiétés à travers un certain nombre de quartiers parmi les plus pauvres de la ville de Barrancabermeja (département de Santander). Au passage, ils ont rassemblé les habitants, en ont tué plusieurs sur les lieux, tandis qu'ils en emmenaient de force de nombreux autres à bord de camionnettes. Le lendemain, les corps de sept victimes de l'attaque étaient découverts, mais l'on reste sans nouvelles de 25 autres personnes enlevées par les paramilitaires.

Barrancabermeja, vue du fleuve Magdalena © AI, 1998

Les forces de sécurité n'ont rien fait pour s'opposer au groupe paramilitaire au cours de l'attaque, ni pour traquer et capturer ses membres alors qu'ils quittaient la ville – et ce en dépit des coups de feu, des appels au secours qui auraient été lancés par les victimes et des demandes faites aux militaires de poursuivre les attaquants. Pourtant, d'importantes unités militaires sont stationnées à proximité des quartiers où s'est déroulée l'attaque et, peu de temps auparavant, elles avaient reçu des informations indiquant que les paramilitaires avaient l'intention de perpétrer un massacre dans la ville. De plus, des éléments tendent à prouver qu'un poste des forces de sécurité, établi dans l'après-midi du 16 mai sur les ordres d'un commandant militaire local afin de contrôler l'accès à la zone durant vingt-quatre heures, a été inexplicablement retiré et les militaires renvoyés dans leurs casernes, peu avant l'arrivée du groupe paramilitaire.

Cette attaque n'est malheureusement pas une exception. Elle s'inscrit au contraire dans un ensemble de graves atteintes aux droits humains commises par des groupes paramilitaires opérant avec le soutien ou l'accord des forces de sécurité.

Le conflit qui, depuis de nombreuses années, met l'État colombien aux prises avec les groupes armés d'opposition de gauche a atteint des proportions alarmantes dans plusieurs régions du pays. C'est une guerre qui se caractérise par un mépris flagrant et croissant du droit international humanitaire et des droits humains. Ce sentiment est partagé par tous les acteurs du conflit, qui se sont tous rendus coupables de graves atteintes aux droits humains.

Les forces paramilitaires ont mis en œuvre une stratégie anti-insurrectionnelle fondée sur des

atteintes aux droits humains systématiques et généralisées, dans le but d'affaiblir les groupes de guérilla en les privant de tout soutien de la population civile. Cette tactique de « *guerre sale* » vise à terroriser des individus et des communautés considérés comme bien disposés, ou susceptibles de l'être, à l'égard des groupes de guérilla. Les victimes sont souvent de petits propriétaires paysans vivant dans des zones de conflit ou des civils résidant dans des zones urbaines perçues comme des bastions de la guérilla. Sont également visées les personnes qui osent protester ouvertement contre cette tactique de terreur, et notamment les défenseurs des droits humains, qui dénoncent ces pratiques et militent pour que les responsables soient traduits en justice. En outre, la guerre anti-insurrectionnelle a été utilisée pour réduire au silence des militants populaires, tels que des syndicalistes ou des dirigeants paysans, qui préconisent une autre politique socio-économique et sont considérés comme une menace par de puissants secteurs économiques et politiques cherchant à protéger ou servir leurs intérêts. Lorsqu'elles sont qualifiées de « *subversives* », ces personnes et ces communautés risquent d'être les victimes de graves atteintes aux droits humains. Les forces armées colombiennes se sont rendues coupables de graves violations des droits fondamentaux, dont des « *disparitions* », des exécutions extrajudiciaires et des bombardements aériens de civils.

Les principaux groupes d'opposition armés sont les suivants : les *Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia* (FARC, Forces armées révolutionnaires colombiennes), l'*Ejército de Liberación Nacional* (ELN, Armée de libération nationale), ainsi qu'une formation plus réduite, l'*Ejército Popular de Liberación* (EPL, Armée populaire de libération). Ces groupes se sont rendus coupables de nombreuses atteintes au droit international humanitaire, dont des homicides délibérés et arbitraires commis sur des personnes considérées comme des sympathisants ou des collaborateurs des organisations paramilitaires ou des forces de sécurité.

Les groupes paramilitaires, paravents de l'armée

Face aux protestations croissantes de la communauté internationale contre les atteintes aux droits humains commises en Colombie ces dernières années, les forces armées font de plus en plus appel à des auxiliaires paramilitaires pour mettre en œuvre la tactique de la « *guerre sale* »¹. Les forces de sécurité ne peuvent plus compter sur les mécanismes judiciaires qui leur permettaient d'agir en toute impunité. La nécessité de supprimer au plus vite ces mécanismes, qui, jusqu'ici, et sauf quelques cas tout à fait exceptionnels, protégeaient les

1. Depuis plus de dix ans, des escouades paramilitaires soutenues par l'armée sèment la terreur dans les campagnes colombiennes, torturant, tuant et faisant « disparaître » leurs victimes quasiment en toute impunité. L'apparition de ces organisations paramilitaires soi-disant « *indépendantes* » au début des années 80 coïncide avec une forte recrudescence des « *disparitions* » et des assassinats politiques. Ces groupes sont, pour beaucoup, issus des escouades « *d'autodéfense* » civiles créées par l'armée pour la seconder durant les opérations anti-insurrectionnelles. Dans les zones de conflit, les commandants de brigade et les unités des services de renseignements de l'armée rattachées aux brigades et aux bataillons ont recruté, armé, entraîné et soutenu les escouades « *d'autodéfense* » paramilitaires, tandis que d'importants propriétaires terriens, des industriels, des dirigeants politiques régionaux, et plus tard des narcotrafiquants, leur apportaient un soutien financier. La loi 48 de 1968 légalisait la création d'escouades paramilitaires « *d'autodéfense* » en autorisant les forces armées à armer les civils et à recruter des paysans pour former des groupes d'autodéfense. En 1989, la formation d'organisations paramilitaires a été déclarée illégale par le gouvernement colombien, ce dernier donnant l'ordre aux forces armées de combattre leurs groupes et de les démanteler. Toutefois, ceux-ci continuent à opérer, avec le soutien des forces de sécurité, dans de nombreuses régions du pays.

membres des forces armées de toute enquête ou sanction appropriée, se fait ressentir de manière de plus en plus pressante, aux niveaux national et international². Pour se soustraire à ces pressions, les personnes responsables de la conception et de la mise en œuvre de la « *guerre sale* » parviennent à poursuivre leur stratégie sans crainte de poursuites en déléguant ces tâches aux groupes paramilitaires.

Cette stratégie visant à se dégager de toute obligation de rendre des comptes suppose la négation de l'existence d'un lien entre les groupes paramilitaires et les forces de sécurité. C'est pourquoi les autorités militaires s'emploient par tous les moyens à donner une apparence d'autonomie aux organisations paramilitaires, déclarant que les forces de sécurité les combattent au même titre que les mouvements de guérilla. Ces derniers mois, des responsables militaires ont claironné l'arrestation d'un certain nombre de paramilitaires. Toutefois, aucune initiative significative ou décisive n'a été prise pour s'attaquer aux dirigeants des formations paramilitaires.

Même lorsque les enquêtes internes et les informations judiciaires révèlent la participation indéniable des forces de sécurité à des opérations menées par des groupes paramilitaires, les autorités balayent ces affaires d'un revers de main en les qualifiant d'événements isolés ne prouvant en rien l'existence d'une coordination systématique.

Toutefois, ces déclarations sont démenties par de nombreuses informations concordantes, qui font état d'une coordination entre les groupes paramilitaires et les forces de sécurité. Ainsi, il est évident que, sans une telle coordination, l'attaque lancée le 16 mai contre Barrancabermeja n'aurait pu avoir lieu. Les informations judiciaires et les enquêtes internes ont montré l'implication dans l'attaque d'un certain nombre de responsables des forces de sécurité, qui seraient pourtant tous demeurés en activité. En outre, les forces de sécurité n'ont pris aucune mesure pour démanteler le groupe paramilitaire responsable de l'attaque, en dépit d'indications précises sur le lieu où est implantée sa base. Le message adressé à la population civile de Barrancabermeja est donc très clair : le groupe paramilitaire peut, en toute impunité, terroriser les habitants de la ville.

Amnesty International appelle les autorités à mener une enquête exhaustive sur les

2. L'impunité dont jouit l'armée colombienne repose sur le système judiciaire militaire du pays. Les informations judiciaires portant sur des violations des droits humains sont souvent ouvertes par les autorités judiciaires tant civiles que militaires. Toutefois, lorsque les autorités judiciaires civiles identifient et inculpent des membres des forces de sécurité, la justice militaire se déclare généralement seule compétente à mener les investigations. Si les autorités judiciaires civiles contestent la revendication des autorités militaires, c'est le *Consejo Superior de la Judicatura* (Conseil supérieur de la magistrature) qui prend la décision finale. Or, dans les cas de violations des droits humains, le Conseil supérieur de la magistrature s'est généralement prononcé en faveur des autorités judiciaires militaires, qui, la plupart du temps, abandonnent les poursuites ou acquittent les responsables. Toutefois, le 5 août 1997, la *Corte Constitucional* (Cour constitutionnelle) a décidé de limiter la compétence des tribunaux militaires en matière d'infractions commises par les membres de l'armée. Elle a estimé que les violations des droits humains telles que les « disparitions », la torture, le meurtre et le viol ne pouvaient être considérées comme des « *actes commis en service commandé* » et qu'elles étaient donc du ressort des tribunaux civils. Des officiers supérieurs de l'armée ont alors annoncé leur intention de contester la décision du Conseil constitutionnel. Depuis lors, les juridictions militaires ont renvoyé certaines affaires devant les tribunaux civils, mais elles se sont abstenues de le faire pour un certain nombre d'enquêtes en cours.

événements survenus le 16 mai, afin de révéler les liens unissant les forces de sécurité aux groupes paramilitaires. De même, l'Organisation demande que les groupes paramilitaires opérant dans la région soient démantelés, que tous les responsables d'atteintes aux droits humains soient traduits en justice et que le sort des « disparus » soit établi. Ce n'est qu'ainsi que les autorités colombiennes montreront leur volonté de lutter contre les groupes paramilitaires et de protéger la population civile de Barrancabermeja d'autres atteintes graves aux droits humains.

Barrancabermeja, cible de l'armée

Le port fluvial de Barrancabermeja, spécialisé dans le raffinage du pétrole, se situe au cœur de la région du Magdalena Medio. L'activité économique de la ville, qui compte plus de 250 000 habitants, repose entièrement sur l'industrie pétrolière. Barrancabermeja abrite le siège de la compagnie pétrolière nationale Ecopetrol (*Empresa Colombiana de Petróleos*) et ses raffineries fournissent au pays 60 p. cent de ses besoins en pétrole et autres carburants. Le syndicat du secteur, *Unión Sindical de Obreros* (USO, Union syndicale ouvrière), est le plus puissant du pays. Il a fait considérablement progresser au fil des ans la cause de ses membres sur le plan politique et économique. Cependant, son action lui a coûté cher : un grand nombre de dirigeants du syndicat ont été tués, victimes de « disparitions » ou incarcérés après avoir été inculpés d'infractions liées à des activités terroristes. Les fortes traditions syndicales de la main-d'œuvre de Barrancabermeja se sont développées aux côtés de partis politiques de gauche et d'un ensemble d'organisations militant pour les droits civiques.

La ville est considérée comme un bastion des FARC et de l'ELN et, dans une moindre mesure, de l'EPL. Avec un afflux massif de travailleurs itinérants et de communautés paysannes déplacées de force, la ville s'est fortement développée ces dix dernières années, de vastes bidonvilles s'étendant sur les terres alentours. C'est dans ces quartiers pauvres que les groupes de guérilla se sont particulièrement implantés, au point qu'on les identifie à l'un ou l'autre de ces mouvements insurgés. Les quartiers situés au sud-est et au nord-est de la ville sont également les bastions des milices urbaines liées aux mouvements de guérilla. Au nombre de ces milices figurent : le *Frente Urbano de Resistencia Yariguíes – Fury* (Front urbain de résistance Yariguíes) et le *Capitán Parmenio*, tous deux liés à l'ELN ; une unité des FARC rattachée au *Bloque del Magdalena Medio* (Front du Magdalena Medio) ; une unité urbaine du *Frente Ramón Gilberto Barbosa* (Front Ramón Gilberto Barbosa), liée à l'ELP.

Un proche d'un « disparu » © AI, 1998

Croix fichée en terre sur la tombe de José Javier Jaramillo Díaz,
l'une des victimes des paramilitaires © AI Pays-Bas, 1998

En raison de son importance stratégique sur le plan économique et militaire, Barrancabermeja est devenue une cible de premier ordre pour l'armée et ses auxiliaires paramilitaires. C'est pourquoi, depuis plus d'une décennie, les groupes paramilitaires s'organisent pour ravir le contrôle de la ville aux insurgés.

L'étau se resserre

En prévision de l'assaut final de la ville de Barrancabermeja, les forces para-militaires ont progressivement renforcé leur présence et leur contrôle dans les zones rurales qui bordent la ville. Le *Comité Regional para la Defensa de los Derechos Humanos* (CREDHOS, Comité régional de défense des droits humains), basé dans la région, écrivait en 1995 :

« On note une progression territoriale des paramilitaires vers le nord, qui débute à la limite de la municipalité de San Alberto, dans le département de César, et forme un triangle avec, dans le département de Santander, la municipalité de Puerto Wilches à l'ouest et celle de Sabana de Torres à l'est. Cette progression territoriale s'étend jusqu'aux abords ruraux de Barrancabermeja, en particulier jusqu'à la communauté d'El Centro. Dans les quartiers nord-est de la ville, elle est visible par la présence "anonyme" de personnes rattachées aux groupes paramilitaires. Le réseau paramilitaire est complété par une stratégie mise en place il y a plusieurs années, qui vise à occuper des zones situées dans les municipalités limitrophes de Barrancabermeja au sud (El Carmen, Cimitarra), au sud-ouest (Puerto Parra) et au sud-est (San Vicente de Chucurí, Simacota). »

Cette campagne s'est traduite par des atteintes aux droits humains généralisées à l'encontre de la population civile, perçue comme soutenant la guérilla. Elle a abouti à l'encerclement quasi total de la ville par les groupes paramilitaires.

Tout au long des années 1994 et 1995, les organisations paramilitaires ont lancé des attaques dans les départements du Norte de Santander et de César, au nord de la ville, ainsi qu'au sud, dans la municipalité de Simacota, voisine de celle de San Vicente de Chucurí, bastion des paramilitaires de longue date.

Entre 1993 et 1997, le *Comité de Derechos Humanos de Sabana de Torres* (Comité de défense des droits humains de Sabana de Torres) a dénoncé les nombreux homicides et « disparitions » perpétrés par des groupes paramilitaires dans la municipalité de Sabana de Torres, située juste au nord de Barrancabermeja. Les menaces de mort contre les membres du Comité se sont multipliées à mesure que ces groupes renforçaient leur position dans la région. Le président du Comité, Mario Humberto Calixto, a fini par devoir fuir la municipalité, après que des paramilitaires eurent attenté à sa vie, le 23 décembre 1997.

Les organisations paramilitaires ont renforcé leur présence dans des communautés situées au sud-est du département d'Antioquia, dans une zone bordant la ville à l'ouest et au sud-ouest. En 1997, des habitants de la municipalité de Puerto Berrío (département d'Antioquia) ont été victimes d'homicides, de menaces et d'actes de torture perpétrés par les paramilitaires. De nombreux autres cas d'atteintes aux droits humains commis par des membres de groupes paramilitaires ont été signalés dans la région, notamment l'exécution extrajudiciaire, entre le 21 et le 30 décembre 1996, d'au moins huit personnes résidant dans la municipalité de Yondó. Selon certaines sources, les paramilitaires étaient en possession

d'une « *lista negra* »³ (liste de sympathisants ou collaborateurs présumés de la guérilla devant être abattus) sur laquelle figuraient notamment les noms de plusieurs dirigeants paysans ayant participé à des manifestations à Barrancabermeja en 1996.

En dépit d'une présence militaire importante dans ces municipalités, les forces de sécurité n'ont, semble-t-il, pris aucune mesure pour s'opposer aux groupes paramilitaires. Bien au contraire, de nombreux témoignages ont fait état d'une coordination entre l'armée et les paramilitaires au cours des attaques⁴.

À Barrancabermeja même, il existe depuis longtemps des liens étroits entre les forces de sécurité et les organisations paramilitaires. Ainsi, en 1993, deux membres de la marine colombienne ont remis des déclarations écrites à la *Fiscalía General de la Nación* (services du *Fiscal General* chapeautant le système judiciaire), qui relatent en détail les homicides de dizaines de personnes commis à Barrancabermeja à partir de 1991 par une unité des services de renseignements de la marine. Parmi les victimes figurent des membres du CREDHOS (Blanca Cecilia Valero de Durán, Julio Berrío et Ligia Patricia Cortez), des journalistes, des militants politiques, des enseignants et des dirigeants de syndicats. Selon les deux membres de la marine, les homicides ont été préparés et commis sous le commandement du colonel Rodrigo Quiñonez Cárdenas, chef des services de renseignements de la marine colombienne.

Ce réseau de services de renseignements était non seulement composé d'agents des forces de sécurité, mais également de paramilitaires engagés pour commettre les homicides. Dans une déposition devant les autorités chargées de l'instruction, un civil ayant travaillé pour le réseau a décrit la tâche qui lui était confiée : « *Recueillir des informations concernant les personnes ciblées, les membres de groupes subversifs et les délinquants, puis les tuer.* » [Fiscalía General de la Nación, Unité des droits humains, Santafé de Bogotá, 1^{er} novembre 1996.]

En dépit d'éléments de preuve impliquant le colonel Quiñonez et d'autres membres des forces armées, le tribunal militaire devant lequel ces personnes ont comparu a conclu que les officiers supérieurs n'étaient pas mêlés aux homicides commis par le réseau des services de renseignements de la marine. Pourtant, l'instruction menée par la *Fiscalía General de la Nación* avait établi que « *les dénonciations (corroborées par d'autres éléments de preuve) désignaient] sans équivoque le colonel Rodrigo Quiñonez comme étant le "chef" de cette entreprise [le réseau de services de renseignements] et de l'ensemble de ces infractions* »⁵.

-
3. Dans le passé, beaucoup de personnes citées sur ces listes ont été victimes de graves atteintes aux droits humains, commises par les forces de sécurité et leurs alliés paramilitaires.
 4. Se reporter par exemple aux documents suivants : *Colombie. Escalade de la violence politique dans le département du Norte de Santander et dans le sud du département de César*, index AI : AMR 23/37/95, août 1995 ; *Colombie. Assassinats politiques et torture dans la municipalité de Simacota (département de Santander)*, index AI : AMR 23/03/96, février 1996 ; *Colombie. L'affaire de l'hacienda Bellacruz : terre, violence et pouvoir paramilitaire*, index AI : AMR 23/06/97, février 1997.
 5. Selon les dernières informations relatives à cette affaire reçues par Amnesty International, les autorités judiciaires civiles ont entrepris des démarches pour interjeter appel de cette décision du système judiciaire militaire. Par le passé, ce dernier a systématiquement accordé l'impunité aux membres des forces de sécurité impliqués dans des affaires de violations des droits humains, malgré l'existence de fortes présomptions dans de nombreux cas.

Les autorités colombiennes n'ont jamais pris de mesures pour lutter contre les groupes paramilitaires implantés dans la région du Magdalena Medio ni pour traduire en justice les membres des forces de sécurité qui les ont entraînés et soutenus ou qui ont travaillé en étroite collaboration avec eux. En conséquence, les organisations paramilitaires ont resserré l'étau autour de Barrancabermeja et ont commencé à lancer des offensives contre la ville elle-même.

Ces offensives paramilitaires associent généralement des incursions militaires sporadiques dans les zones ciblées, une campagne « *cœurs et esprits* » avec de puissants secteurs économiques et une campagne de terreur et d'intimidation visant à instaurer un climat de peur ainsi qu'à donner à l'ensemble de la population civile le sentiment d'être assiégée. Le premier résultat visible de la campagne paramilitaire est que Barrancabermeja est en passe de devenir une ville que l'on fuit, alors qu'elle était jusqu'alors un point de réception des personnes déplacées à l'intérieur du pays.

Entre fin avril et début mai 1998, le Département administratif de sécurité (service civil de renseignements) a envoyé deux rapports aux autorités militaires et policières de Barrancabermeja, afin de les avertir que des groupes paramilitaires de la région s'apprêtaient à perpétrer un massacre dans la ville. En dépit de ces informations, aucune mesure adéquate n'a été prise pour prévenir l'attaque ou s'opposer aux paramilitaires durant l'incursion. Selon certaines sources, un commandant des forces de sécurité locales aurait même été jusqu'à nier qu'une attaque menée par des paramilitaires ait eu lieu.

16 mai 1998 : l'attaque de Barrancabermeja

Le samedi 16 mai 1998, la stratégie des homicides individuels ciblés employée depuis longtemps dans la ville par les groupes armés a fait place à des incursions militaires de grande envergure, menées par des groupes paramilitaires soutenus par l'armée. Les attaques visaient des quartiers contrôlés par les mouvements de guérilla, en particulier par l'ELN, dans l'intention de semer la terreur dans toute la ville. Bien que les forces de sécurité s'aventurent rarement dans les quartiers sous contrôle de la guérilla, ce jour-là, un commandant militaire local a ordonné à des unités de l'armée et de la police de patrouiller dans les quartiers du nord-est de la ville et d'établir un poste de contrôle pour une durée de vingt-quatre heures sur *La Y* (route menant aux quartiers du sud-est de la ville : El Campestre, El Campín, María Eugenia, Nueve de Abril et Villa Arelys), qui rejoint la route principale reliant Bucaramanga au centre de Barrancabermeja [voir la carte en première page]). Pourtant, inexplicablement, les unités militaires et les soldats du poste de contrôle ont reçu l'ordre de retourner dans leurs casernes peu avant 21 heures, lorsque les para-militaires ont pénétré dans la ville et atteint l'embranchement de *la Y* à bord de trois camionnettes découvertes, dans le but de lancer l'attaque contre les quartiers du sud-est de la ville.

Les paramilitaires, en civil et fortement armés, certains portant des cagoules, d'autres des gilets pare-balles (et l'un d'entre eux, semble-t-il, une insigne du Département administratif de sécurité), se sont d'abord attaqués à un bar, *La Tora*, situé sur la route menant au secteur de la Comuna Siete de Barrancabermeja, où se trouvent les quartiers du sud-est de la ville. Ils ont fait irruption dans le bar et ont commencé à agresser plusieurs clients, les forçant ensuite à sortir dans la rue en les menaçant de leur arme. L'une des victimes aurait été battue jusqu'à perdre connaissance avant d'être laissée pour morte par ses agresseurs. Deux habitants du quartier, **Juan de Jesús Valdivieso** et **Pedro Julio Rondón**, ont été contraints de monter dans les camionnettes des paramilitaires. Selon des témoins, l'un des paramilitaires a confirmé par talkie-walkie l'identité de **Juan de Jesús Valdivieso** en ces termes : « *Nous avons trouvé ce fils de pute.* »

Selon certaines sources, durant l'attaque, les membres du groupe paramilitaire ont crié aux habitants du quartier qu'ils étaient venus « *mettre de l'ordre* ». Ils ont proféré de nombreuses menaces, telles que : « *Vous ne savez pas à qui vous avez affaire* », « *on va vous faire payer tout ça* ».

Les paramilitaires ont ensuite repris leur route, sans être inquiétés, jusqu'au quartier voisin El Campestre, où ils ont enlevé **Libardo Londoño**. Il se sont ensuite rendus dans les quartiers du sud-est de la ville, en passant par le quartier Minas del Paraíso. Vers 21 h 15, ils ont arrêté leurs véhicules à l'extrémité d'un terrain de football reliant les quartiers de María Eugenia, El Campín et Divino Niño. Pedro Julio Rondón a alors tenté de s'échapper, mais a été recapturé. Il a refusé de remonter dans la camionnette des paramilitaires, en déclarant : « *Si vous avez l'intention de me tuer autre part, faites-le ici, qu'on retrouve mes restes une fois pour toutes.* » Les paramilitaires lui ont alors tranché la gorge.

Cinq cents habitants du quartier Divino Niño qui participaient à une fête en plein air près du terrain de football ont été encerclés par les hommes armés, qui leur ont crié : « *Tous à terre, fils de pute de guérilleros.* » Nombre d'entre eux ont alors été battus à coups de crosse de fusil et de pied, et plusieurs ont été emmenés de force dans les véhicules des paramilitaires. Ces derniers se sont notamment emparés de **Diego Fernando Ochoa** et de sa sœur jumelle, **Alejandra María Ochoa**, après que celle-ci eut tenté de retenir son frère.

COLOMBIE: Barrancabermeja, ville assiégée AMR 23/36/99 - EFAI -

Liste des personnes enlevées dans les quartiers María Eugenia, El Campín et Divino Niño :
Orlando Martínez, Jaime Yesid Peña, José Octavio Osorio, Wilfredo Pérez Serna, José Milton Cañas, Diego Fernando Ochoa López, Alejandra María Ochoa López, Geovanny Herrera, Oswaldo E. Vásquez, Ender González Baena, José Reinel Campos Arevalo, Fernando Landines, Oscar Leonel Barrera, Juan Carlos Rodríguez, Luis Fernando Suárez Suárez, Robert Wells Gordillo.

Liste des personnes enlevées dont les corps ont été retrouvés par la suite dans le quartier Patio Bonito :

José Javier Jaramillo, Eliécer Javier Quintero Orozco, Diomidio Hernández.

Tué au cours de l'attaque :

Pedro Julio Rondón

Un proche de l'une des victimes (à gauche) parlant à Osiris Bayter Ferias, du CREDHOS

© AI Pays-Bas, 1998

Les paramilitaires se sont ensuite rendus dans le quartier 9 de Abril, où ils ont forcé d'autres personnes à sortir de deux lieux publics. L'un des paramilitaires aurait placé le canon de son arme dans la bouche d'un jeune qui était là, puis crié : « *Faites sortir tous ces fils de pute de guérilleros.* » Les personnes ayant alors tenté de s'échapper ont été pourchassées par les paramilitaires.

À un moment donné, un habitant du quartier, voyant que les paramilitaires tiraient des coups de feu en direction d'une maison où des personnes s'étaient réfugiées, leur a indiqué que celles-ci s'étaient en fait enfuies dans les collines avoisinantes. Les paramilitaires auraient alors commencé à tirer vers les collines. La fusillade aurait eu lieu à environ 130 mètres d'un poste militaire gardant une installation électrique, où des soldats du 45^e bataillon « *Héroes de Majagual* » et du bataillon « *Los Guanés* » effectuent des patrouilles (voir la carte, page 1). Pourtant, les forces de sécurité n'ont nullement cherché à intervenir et ont déclaré par la suite ne pas avoir eu connaissance de cette attaque.

Trois paramilitaires ont ensuite pénétré dans une ruelle avoisinante, où une quinzaine de personnes jouaient à un jeu de rue populaire. Ils les ont toutes forcées à s'allonger par terre, puis les ont frappées. **Germán León Quintero** a tenté de s'enfuir, mais a reçu une balle dans la jambe, puis a été traîné jusqu'à l'endroit où les autres personnes étaient allongées, face contre terre. L'un des paramilitaires, après avoir demandé s'il y avait d'autres blessés, aurait tué Germán sur le coup en lui tirant trois balles dans la tête. Le frère de la victime, **Melquisedec Salamanca Quintero**, a été enlevé.

Liste des personnes enlevées dans le quartier 9 de Abril dont on est sans nouvelles :

Daniel Campos Pérez, Carlos Alaix Prada, Melquisedec Salamanca Quintero, Carlos Escobar, Ricky Nelson García, Wilson Pacheco.

Liste des personnes enlevées dont on a retrouvé les corps dans le quartier Patio Bonito :

Nayr Guzmán*, Luis Jesús Argüello*

Tué au cours de l'incursion :

Germán León Quintero*

(*) également mentionnés dans le corps du présent document

Selon certaines sources, le groupe paramilitaire a établi un barrage et tiré des coups de feu sur la route menant au quartier Pozo Siete⁶, situé à faible distance d'un poste militaire et à 500 mètres à peine de la base du bataillon d'artillerie antiaérienne « *Nueva Granada* ». Pourtant, les forces de sécurité ne sont pas intervenues.

Wilson Pacheco et **Ricky Nelson García**, qui circulaient à moto, ont été contraints de descendre de leur engin, frappés et enlevés. Les paramilitaires ont ensuite pénétré dans le quartier Villa Arellys, où ils ont enlevé **Gary de Jesús Pinedo**.

Les mères et les autres parents qui ont tenté d'intervenir pour protéger les personnes alors qu'elles étaient enlevées ont également été menacés d'enlèvement ou de mort par les paramilitaires. Ces derniers ont quitté la ville avec leurs victimes en direction du quartier Patio Bonito, passant une deuxième fois devant la base militaire de Pozo Siete. En dépit des appels au secours qu'auraient lancés les personnes enlevées, les forces armées n'ont, encore une fois, pas cherché à intervenir.

Immédiatement après l'attaque, les proches des personnes enlevées ont signalé celle-ci aux autorités de police de Barrancabermeja, au Département administratif de sécurité et à l'armée colombienne. En dépit de leurs dénonciations et d'indications claires quant à l'itinéraire emprunté par le groupe paramilitaire, les forces de sécurité n'ont, une fois de plus, fait aucune tentative visible pour le poursuivre ou le localiser.

Toujours le 16 mai, plus tard dans la soirée, des membres d'un groupe paramilitaire ont pénétré dans le secteur nord-est de la ville, manifestant ouvertement l'impunité avec laquelle ils pouvaient circuler dans la ville et menacer la population. Un camion transportant 10 à 12 hommes fortement armés se serait ensuite garé devant la maison d'**Osiris Bayter Ferias**, alors présidente de l'organisation de défense des droits humains CREDHOS. Pendant que le camion stationnait devant chez elle, le téléphone d'Osiris Bayter Ferias a sonné plusieurs fois, mais lorsqu'elle a répondu l'individu qui l'appelait est resté muet.

Le lendemain, 17 mai, on a retrouvé les corps de **Nayr Guzmán**, **Eliécer Javier Quintero Orozco**, **Diomidio Hernández**, **José Javier Jaramillo** et **Luis Jesús Argüello** dans le quartier Patio Bonito.

6. Selon certains témoignages qui restent à confirmer, les paramilitaires auraient enlevé sept autres personnes à ce barrage.

Profil des victimes : les 25 « disparus »

Proches des « disparus » réclamant justice © AI 1998

José Milton Cañas Cano, trente ans, ouvrier à la tâche, aimait la musique et la danse et participait à l'organisation de championnats de *tejo*⁷. Son entourage l'a décrit comme une personne sociable.

Luis Fernando Suárez Suárez, dix-huit ans, commerçant. Il aimait la musique et la danse.

Carlos Enrique Escobar Jiménez, dix-sept ans, vivait chez ses parents et aimait la musique et la danse. Son entourage l'a décrit comme un adolescent sensible.

Ricky Nelson García, vingt-deux ans, mécanicien. Son entourage l'a décrit comme une personne attachée à sa compagne et ses enfants.

Oswaldo Enrique Vásquez Q., vingt-six ans, travaillait dans le bâtiment et aimait le football. Son entourage l'a décrit comme une personne sociable.

Gary de Jesús Pinedo Rangel, trente-deux ans, commerçant. Il était père de deux enfants.

Ender González Bahena, vingt et un ans, charpentier. Il aimait la lecture et projetait de suivre une formation en informatique. Selon un témoin, son enlèvement serait dû au fait qu'il avait les cheveux longs.

Robert Wells Gordillo Solano, vingt-trois ans, assistant d'un arpenteur. Il aimait jouer au football et au palet. Il collectionnait les porte-clés, ainsi que les affiches et les maillots de l'équipe colombienne de football. Il aimait également dessiner, écrire et cuisiner. Il était chrétien.

Wilfredo Pérez Serna, trente ans. Il suivait une formation de boulanger, tout en dirigeant une entreprise qui fournissait des repas à 2 500 enfants issus de familles défavorisées du quartier Comuna 7 de Barrancabermeja. Il était également catéchiste.

Juan Carlos Rodríguez, vingt-trois ans. Il s'était engagé dans l'armée colombienne, puis après l'avoir quittée avait travaillé comme administrateur d'exploitation agricole.

Diego Fernando Ochoa López, vingt ans, travailleur manuel. Son entourage l'a décrit comme une personne joyeuse, responsable et travailleuse.

7. Jeu populaire colombien.

Alejandra María Ochoa López, vingt ans, commerçante. Sœur de Diego Fernando et mère célibataire. Elle a été décrite par son entourage comme une personne joyeuse.

Jaime Yesid Peña Rodríguez, seize ans. Membre actif de l'Eglise évangélique, il enseignait la Bible dans des écoles et des associations. Il aimait peindre et était membre d'une troupe de théâtre.

Libardo Londoño, soixante-quinze ans, commerçant. Il n'appartenait à aucun parti politique.

José Reinel Campos, vingt-sept ans. Père de deux enfants, il était garde chargé de la sécurité et n'appartenait à aucun parti politique.

Fernando Ardila Landines, vingt-deux ans.

Daniel Campo Pérez, vingt-deux ans. Il vivait avec sa mère dans le quartier 9 de Abril et n'appartenait à aucun syndicat ni parti politique.

Oscar Leonel Barrera, vingt-ans.

Melquisedec Salamanca Quintero, vingt-neuf ans, père de trois enfants. Il était, semble-t-il, secrétaire d'une compagnie de transports.

Giovanny Herrera, vingt ans, maçon.

Carlos Arturo Prada, trente-cinq ans, commerçant. Il avait un fils et aimait le *tejo* et le billard américain.

Wilson Pacheco, vingt ans. Il était mécanicien et avait une fille.

José Octavio Osorio, dix-huit ans, aide-maçon. Il aimait le sport et la musique.

Orlando Martínez, vingt-sept ans.

Juan de Jesús Valdivieso, vingt ans, petit propriétaire paysan.

Les personnes enlevées le 16 mai et retrouvées mortes⁸

Diomidio Hernández Pérez, vingt ans. Il travaillait dans le bâtiment, aimait jouer au football et enseignait le catéchisme. Son entourage l'a décrit comme un bon fils et un jeune homme très travailleur.

José Javier Jaramillo Díaz, dix-sept ans. Il aimait la musique et les instruments à percussion. Il donnait des cours à des adolescents dans les quartiers du sud-est de Barrancabermeja.

Luis Jesús Argüello, vingt-trois ans, décorateur. Il aimait la musique et le sport.

Nayr Guzmán, il travaillait dans le bâtiment.

Germán León Quintero, vingt-quatre ans, frère de Melquisedec. Il travaillait pour une entreprise de la ville.

Pedro Julio Rondón, vingt-quatre ans. Il travaillait dans un garage, aimait le football et

8. L' *Unidad Nacional de Derechos Humanos de La Fiscalía* (Unité des droits humains des services du *Fiscal General de la Nación*, qui chapeautent le système judiciaire) a signalé la mort de quatre autres personnes des suites de l'attaque des paramilitaires du 16 mai 1998 : Jaime Antonio Monroy Arias, Eulises Sánchez Flor, Higia de los Milagros Noguera Ayala et Carmen Vergara Guzmán.

n'appartenait à aucun parti politique.

Eliécer Quintero, vingt-deux ans, marié et père de famille. Il travaillait dans le bâtiment.

El adios de un amigo

*Hoy se ha ido un amigo
Que nunca olvidaré
Un amigo muy lindo
se llamaba Javier

Con sus locas ideas
Que hizo en el ayer
Con su hermosa tambora
Que tocó en la O.F.P.

Hay que pena tan grande
Que sentí al saber
Que un hombre había muerto
Y ese era Javier*

CORO

*Amigo mío te quiero contar
Que tú te fuiste hay que pesar
Y aquel llanto de una madre
Y no ha dejado de llorar
(bis)
Este día es muy triste
Lloramos sin saber
Si así como te fuiste
Nos vallamos también

Tu recuerdo es inmenso
Tus semillas también
Aquellos que aprendieron
Del talento de Javier

Yo te ofresco esta letra
Con todo el corazón
Con mucho sentimiento
Y también con dolor.*

CORO

*Amigo mío te quiero contar
Que tú te fuiste hay que pesar
Y aquel llanto de una madre
Y no ha dejado de llorar
(bis)*

Texte original d'un poème dédié à José Javier Jaramillo et composé par l'un de ses amis.

La traduction du titre de ce poème serait « L'adieu d'un ami ».

Les réactions après l'attaque : le choc, la colère et la peur

Dans les jours qui ont suivi l'attaque, l'*Unión Sindical Obrera* (USO, Union syndicale ouvrière) a publiquement accusé les autorités militaires de n'avoir pas empêché les homicides et les enlèvements, bien qu'elles aient été clairement averties de l'incursion

paramilitaire. L'USO a déclaré que, le 7 mai, des représentants du syndicat avaient rencontré la direction de la compagnie pétrolière nationale Ecopetrol. Ils lui avaient alors indiqué qu'ils avaient reçu des informations faisant état de l'imminence d'une attaque par un groupe paramilitaire. Le lendemain, Ecopetrol a fait part des inquiétudes du syndicat au commandant de la Cinquième brigade de l'armée colombienne, ainsi qu'à des commandants militaires de Barrancabermeja. Le 14 août 1998, le journal *Washington Post* a signalé que deux communiqués des services de renseignements avaient été adressés en urgence à la fin du mois d'avril et au début du mois de mai au bataillon d'artillerie antiaérienne « *Nueva Granada* », basé à Barrancabermeja, afin de l'avertir de l'imminence d'une attaque paramilitaire.

Le 18 mai, l'USO, conjointement avec des dirigeants religieux et des organisations locales, a lancé une grève de cinq jours pour protester contre les homicides et les « disparitions ». Le mouvement n'a pris fin que lorsque le gouvernement a accepté de mettre sur pied une commission chargée d'établir le sort des « disparus » et d'enquêter sur l'attaque. Les forces paramilitaires ont réagi à la grève en faisant circuler des tracts dans lesquels ils qualifiaient les organisateurs de ce mouvement d'« *objectifs militaires* ». Les paramilitaires ont également barbouillé de menaces les murs de plusieurs quartiers de la ville.

Il a fallu attendre le 4 juin 1998 pour que des informations sur le sort des « disparus » soient rendues publiques. Selon José Noé Ríos, alors *Comisionado para la Paz* (conseiller pour la paix), Nelson Caicedo, *Defensor del Pueblo* 9 (médiateur) par intérim, a reçu une lettre de Carlos Castaño¹⁰, dirigeant paramilitaire national, le 26 mai. Ce dernier y déclare que l'attaque a été menée par un groupe paramilitaire qui s'est donné pour nom *Autodefensas de Santander y Sur del César* (AUSAC, forces d'autodéfense de Santander et du sud de César). Le 28 mai, Ernesto Samper Pizano, alors président de la République, a déclaré, à l'occasion d'un discours prononcé à Barrancabermeja, que le gouvernement avait découvert l'identité des responsables de l'attaque et tentait de déterminer si les personnes victimes d'enlèvement étaient encore en vie. Le 3 juin au soir, le président Samper a reçu une déclaration écrite des AUSAC, rendue publique le lendemain par la commission d'enquête : « *Il est clair que les 25 personnes détenues le 16 mai à Barranca[bermeja] étaient membres des organisations subversives ELN et EPL. Les détenus ont été entendus, jugés et leurs cadavres incinérés.* »

-
9. La *Defensoría del Pueblo* (services du *Defensor del Pueblo*, médiateur) a été créée par la Constitution de 1991 et fait partie du ministère public. Le *Defensor* est élu par les membres du Congrès, d'après une liste de candidats proposée par le président de la République. Aux termes de la Constitution, l'une des fonctions du *Procurador General de la Nación* (procureur général) est de « *protéger les droits humains et veiller à leur application avec l'aide du Defensor del Pueblo* ». Le rôle du *Defensor* est de « *veiller à la promotion, l'exercice et la vulgarisation des droits humains* ». Il n'a pas vocation d'enquêteur.
10. Carlos Castaño est le chef des *Autodefensas Unidas de Colombia* (AUC, Groupes d'autodéfense unis de Colombie). Il s'agit d'une alliance nationale des groupes paramilitaires colombiens.

Des proches des victimes de l'incursion paramilitaire du 16 mai 1998 © AI, 1998

Dans cette même déclaration, le groupe paramilitaire nie avoir procédé à l'enlèvement de Robert Wells Gordillo et d'Oswaldo Enrique Vásquez Quiñones.

Après que ce texte eut été rendu public, des proches des « disparus » ont exigé que les dépouilles des victimes leur soient remises. Leur demande étant restée sans réponse, ils ont organisé, le 8 mai, des funérailles symboliques, avec des cercueils vides contenant des photos des victimes.

Le 24 août 1998, le magazine hebdomadaire *Semana* a publié une interview de Camilo Aurelio Morantes, commandant des AUSAC. Celui-ci y reconnaît la responsabilité du groupe paramilitaire dans l'attaque du 16 mai. Il affirme également que les victimes ont été tuées huit à quinze jours après leur enlèvement, sur la base de preuves que les paramilitaires auraient recueillies contre eux. Le commandant des AUSAC déclare que tous les « disparus » avaient « *des liens avec les milices urbaines de Barrancabermeja* », établis par les services de renseignements de son organisation.

Camilo Aurelio Morantes a également déclaré dans l'interview publiée dans *Semana* que les corps des victimes avaient été incinérés ou jetés dans le fleuve Magdalena. Il a clairement indiqué que les AUSAC poursuivraient leur offensive contre Barrancabermeja : « *Nous continuerons notre action, car, aujourd'hui plus que jamais, l'opinion publique, le gouvernement et les organes de sécurité de l'Etat sont conscients de la présence latente de la guérilla dans cette ville. Le travail de nos services de renseignements nous a permis d'identifier plusieurs zones où la présence de ces criminels ne fait aucun doute.* »

D'après un article paru dans la presse¹¹, la ferme dans laquelle les paramilitaires auraient emmené les personnes enlevées a été localisée le 20 mai 1998 près de Barrancabermeja par 100 membres du *Cuerpo Técnico de Investigaciones de la Policía Judicial* (CTI, Service des investigations de la police judiciaire). Selon l'article, le CTI a reçu l'ordre, venu de Bogotá, de quitter les lieux sans pénétrer dans le bâtiment, par crainte de mettre en péril la vie de ses agents.

Les enquêtes sur le massacre

Le 4 juin 1998, le gouvernement colombien a publié le Décret 1015, établissant une *Comisión de la Verdad* (Commission de la vérité) chargée de veiller à l'avancement des enquêtes internes et des informations judiciaires sur l'attaque du 16 mai.

Enquêtes internes

Le 31 juillet 1998, la Commission de la vérité a présenté son rapport final, lors d'une réunion

11. *El Espectador*, 30 octobre 1998

à laquelle assistaient des représentants d'organisations non gouvernementales de défense des droits humains, ainsi que des représentants du gouvernement et de l'Etat. La Commission a indiqué que la *Procuraduría General de la Nación* 12 (services du *Procurador General de la Nación*, ministère public) avait ouvert des enquêtes internes qui impliquaient neuf membres des forces de sécurité. Ces enquêtes étaient centrées sur les points suivants :

- les accusés se sont-ils rendus coupables de négligence dans le service (*omisión*) en ne prenant pas les mesures appropriées pour prévenir l'attaque, à la lumière des informations communiquées par les services de renseignements les avertissant de l'imminence d'une incursion paramilitaire ?
- les accusés ont-ils vu se dérouler l'opération menée par les paramilitaires dans les quartiers de la ville fortement militarisés ?
- les accusés ont-ils entendu des coups de feu le soir du 16 mai ?
- une action a-t-elle été entreprise par les agents des forces de sécurité pour s'opposer au groupe paramilitaire lorsqu'ils se sont rendus compte qu'une opération paramilitaire était en cours ?
- des mesures adéquates ont-elles été prises pour tenter de sauver les personnes victimes d'enlèvement ?

En décembre 1998, la *Procuraduría General de la Nación* prenait des sanctions disciplinaires pour négligence dans le service à l'encontre de quatre membres de l'armée, trois policiers et deux membres du Département administratif de sécurité. Selon un article paru dans le *Washington Post*, les enquêteurs officiels ont établi que neuf soldats du bataillon d'artillerie antiaérienne « *Nueva Granada* » avaient autorisé, avant et après l'attaque, le passage à un poste de contrôle de l'armée de quatre véhicules appartenant aux paramilitaires. Toutefois, aucun des individus faisant l'objet d'une enquête interne n'est officiellement concerné par les informations judiciaires portant sur l'attaque. En outre, il n'est fait état d'aucune investigation sur les causes du retrait soudain, peu avant l'incursion paramilitaire, du poste de contrôle militaire établi pour vingt-quatre heures à *La Y*.

12. La *Procuraduría General de la Nación* (ministère public, organe administratif en Colombie) a la responsabilité d'enquêter sur les agents de l'Etat accusés d'avoir commis des fautes dans l'exercice de leurs fonctions, y compris des violations des droits humains. Ses pouvoirs se limitent à établir la responsabilité de ces agents et à prendre des sanctions disciplinaires à leur encontre. La *Procuraduría* n'est pas habilitée à prononcer des inculpations, mais elle peut transmettre une affaire aux autorités judiciaires en vue de l'ouverture d'une information. La *Procuraduría* a joué un rôle important dans la dénonciation des violations des droits humains commises de façon systématique par les forces de sécurité ; elle a pris des sanctions disciplinaires à l'encontre de certains de leurs membres responsables de graves violations.

Le bar *La Tora*, point de départ de l'attaque lancée par les paramilitaires le 16 mai 1998. © AI, 1998

Informations judiciaires

La Commission de la vérité a également déclaré que la *Fiscalía General de la Nación* 13 [services du *Fiscal General de la Nación* chapeautant le système judiciaire] avait engagé des poursuites pénales contre un membre des forces de sécurité pour sa présumée participation directe à l'attaque paramilitaire aux côtés des AUSAC et qu'un mandat d'arrêt avait été décerné à l'encontre d'un membre des AUSAC.

Le 14 août 1998, *El Espectador* a révélé que la *Fiscalía General de la Nación* avait décerné un mandat d'arrêt à l'encontre d'un caporal du bataillon d'artillerie antiaérienne « *Nueva Granada* » pour sa présumée participation directe à l'attaque paramilitaire. Toutefois, Amnesty International a appris que, le 30 mars 1999, cet homme, pourtant unique suspect placé en détention à ce stade de l'enquête, avait bénéficié d'une mise en liberté sous caution. Il a dû verser la somme dérisoire de 150 pesos, en dépit de la déposition d'un témoin oculaire affirmant qu'il avait participé directement à l'attaque.

Témoins et enquêteurs menacés

Dans les mois qui ont suivi l'attaque paramilitaire, les témoins des violences ont vu leur sécurité de plus en plus menacée. Le 2 juin 1998, le *Fiscal General de la Nación*, Alfonso Gómez Méndez, a indiqué que le déroulement des informations judiciaires était freiné par la réticence de certains témoins ayant reçu des menaces de mort à collaborer avec les autorités judiciaires.

Le 1^{er} et le 2 août, après l'annonce faite par la Commission de la vérité que plusieurs membres des forces de sécurité étaient concernés par des informations judiciaires et des enquêtes internes, dix personnes ont été tuées par des paramilitaires dans divers quartiers de Barrancabermeja. Les victimes sont : **Carlos Zambrano Puertos, Roberto Chica Mejía, Hugo Cadena Martínez, Oscar Ibarra, Richard Vargas Aguilar, Eduardo Angarita Suárez, Pedro Celestino Villamizar, Luis Eugenio Correa, José Alberto Quintero et Luis Antonio Ovalle**. Selon

13. La *Fiscalía General de la Nación* est chargée d'enquêter sur toutes les infractions commises sur le territoire, y compris les violations des droits humains, et d'engager des poursuites. Cet organisme, et en particulier son *Unidad Especializada de Investigaciones sobre las Violaciones de los Derechos Humanos* (Unité des enquêtes spéciales sur les violations des droits humains, créée en septembre 1995), a joué un rôle important en procédant à des informations judiciaires sur les atteintes aux droits fondamentaux.

certaines sources, deux de ces personnes avaient assisté à l'attaque du 16 mai et fait une déposition devant les autorités judiciaires.

On signale également que, durant l'instruction, plusieurs représentants de l'appareil judiciaire ont eux-mêmes été la cible de multiples menaces de mort, destinées semble-t-il à freiner le déroulement de l'enquête.

Les forces armées nient être mêlées à l'attaque

Les officiers supérieurs de l'armée n'ont pas tardé à nier toute implication des forces armées dans l'attaque paramilitaire. Selon certaines sources, le général Fernando Millán Pérez, alors commandant de la Cinquième brigade, sous la juridiction militaire de laquelle est placée Barrancabermeja, a déclaré que les violences avaient pu être provoquées par un conflit interne opposant les factions de la guérilla urbaine à Barrancabermeja, tout en admettant que les résultats de l'enquête n'étaient pas encore connus (*El Colombiano*, 18 mai 1998) 14.

Le général Manuel José Bonnett, alors commandant des forces armées colombiennes, a nié toute implication de l'armée dans l'attaque menée par les paramilitaires : « *Je n'ai pas à donner des explications ni à innocenter l'armée pour des événements qui lui sont totalement étrangers* » (*El Tiempo*, 8 juin 1998).

La poursuite des actions et des menaces paramilitaires

Tandis que les accusations de participation des forces de sécurité à l'attaque paramilitaire étaient démenties par les officiers supérieurs de l'armée, leurs dénonciateurs recevaient des menaces de mort. Dans les mois qui ont suivi l'incursion, les AUSAC ont proféré des menaces de mort contre la population civile de Barrancabermeja, visant en particulier le CREDHOS, l'USO et des militants d'organisations locales, notamment les organisateurs de la grève et le responsable de la *Coordinadora Popular* 15 (Coordination populaire). Ces actions avaient clairement pour but de terroriser la population pour la contraindre au silence et d'éliminer les organisations locales, en les prenant pour cible de la campagne anti-insurrectionnelle à Barrancabermeja.

En juin 1998, un communiqué publié par les AUSAC désignait comme cible Osiris Bayther Ferias, alors présidente du CREDHOS, ainsi que le président de l'USO :

« *Conscients du grand tort que vous, Osiris Bayther, causez par votre travail qui profite à la guérilla au détriment des droits humains, nous vous informons que nous avons décidé de vous désigner comme objectif militaire, de même que Hernando Hernández Pardo, président de l'USO.* »

14. En avril 1999, le général Millán, ainsi qu'un autre officier supérieur, ont été rendus à la vie civile sur décision du gouvernement colombien, en raison de leurs liens présumés avec des organisations paramilitaires. Une information judiciaire a été ouverte contre le général Millán pour son rôle supposé dans la formation de groupes paramilitaires dans la municipalité de Lebrija, qui correspond à la zone d'opérations des AUSAC (selon *El Espectador* du 9 octobre 1998, les investigations entreprises par la *Fiscalía General de la Nación* indiquent que le centre d'opérations de Camilo Morantes, commandant des AUSAC, est situé à San Juan de Lebrija, dans la municipalité de Lebrija). En août 1998, on a appris qu'un colonel du bataillon Ricaurte, basé à Bucaramanga, avait lui aussi été mis en cause dans le cadre de l'information judiciaire (*El Tiempo*, 12 août 1998).

15. La *Coordinadora Popular* est un organisme de coordination d'organisations de défense des droits civiques, de syndicats et d'organisations non gouvernementales à Barrancabermeja.

Ces menaces se répétant au cours des mois suivants, Osiris Bayther Ferias a finalement été contraint de quitter le pays.

Le 12 juillet 1998, des membres des AUSAC ont fait irruption dans le quartier Primero de Mayo et arrêté quinze jeunes, à qui ils ont dit avoir une « *lista negra* » de 40 personnes à abattre. Les paramilitaires auraient ensuite tué **Henry de Jesús González Valencia**, ouvrier du bâtiment et père de deux enfants. Au cours de l'incursion, les paramilitaires ont distribué des tracts des AUSAC contenant le texte suivant : « *Nous avertissons formellement la communauté de Barrancabermeja qu'à partir d'aujourd'hui Quiconque collabore, directement ou indirectement, avec les délinquants de la narco-guérilla, devient objectif militaire.* »

Au mois d'août, on a craint une nouvelle incursion paramilitaire, suite à des fuites au sujet d'un rapport officiel des services de renseignements faisant état d'une attaque prévue pour le 22 août 1998. D'après ce document, daté du 9 août 1998, l'attaque devait être menée par les AUSAC. Il était prévu que 80 hommes fortement armés pénétreraient dans le secteur nord-est de Barrancabermeja. Les paramilitaires possédaient, semble-t-il, une « *lista negra* ». Le document indiquait également que les AUSAC avaient prévu de faire irruption dans les quartiers La Esperanza et Primero de Mayo pour y commettre plusieurs homicides sélectifs.

Dans les semaines qui ont suivi l'incursion paramilitaire du mois de mai, les AUSAC ont continué à proférer des menaces de mort, évoquant l'activité des mouvements de guérilla dans la région et accusant l'USO, le CREDHOS et la *Coordinadora Popular* d'être des « *organisations favorables à la guérilla* ». Dans leurs menaces de mort, les AUSAC ont dit à la population de Barrancabermeja qu'avec leur aide « *le fléau des délinquants guérilleros [sera vaincu]* ».

En octobre 1998, l'*Unión Central de Comités y Asociaciones de Desempleados de Barrancabermeja* (UCCADB, Union centrale des comités et associations de chômeurs de Barrancabermeja) a informé la *Defensoría del pueblo* que les AUSAC avaient accusé les comités et les associations de chômeurs d'entretenir des relations avec les mouvements de guérilla. Dans des lettres adressées à plusieurs employeurs de Barrancabermeja, les AUSAC interdisaient à ces derniers d'engager des personnes appartenant à ces associations ou comités.

Le massacre annoncé pour le 22 août n'a finalement pas eu lieu, mais une incursion paramilitaire s'est produite les 19 et 20 septembre. Le 19 septembre, vers 20 h 30, un groupe d'une cinquantaine d'hommes fortement armés a pénétré dans les quartiers Danubio, Boston, 20 de Agosto et San Pedro, situés au nord-est de la ville. De nombreux résidents, après avoir été contraints de s'agenouiller, ont été accusés de collaborer avec les mouvements de guérilla et menacés de mort. Pour se rendre dans ces quartiers, les paramilitaires avaient, semble-t-il, traversé le quartier Rafael Rangel sans être nullement inquiétés. C'est pourtant là que se trouvent la base militaire *Comuneros* et le bataillon des « *Héroës de Majagual* ». Le groupe paramilitaire a entrepris de bloquer les voies d'accès et de sortie des quartiers Danubio, Boston et 20 de Agosto et d'établir un barrage. Bien que l'incursion se soit poursuivie jusque vers 22 heures, les forces de sécurité n'ont apparemment pas tenté de l'empêcher. À 23 h 30, le groupe paramilitaire a fait irruption dans les quartiers Chicó, Santa Ana et Miraflores, où il a, là aussi, menacé les résidents. Le jour suivant, les paramilitaires auraient pénétré dans les quartiers Nueva Esperanza et El Seminario, où ils auraient menacé les résidents, sans, là encore, être apparemment inquiétés par les forces de sécurité.

Une nouvelle attaque paramilitaire a eu lieu le 30 janvier 1999. Un groupe d'hommes fortement

armés se réclamant des AUSAC s'est rendu dans deux camions dans les quartiers Primero de Mayo et Las Américas, où ils auraient menacé les résidents avant de partir. Le chef de la police de Barrancabermeja a déclaré que la police allait « *effectuer des opérations de sécurité dans les quartiers nord-est et sud-est, afin d'empêcher l'action de tout groupe illégal, moyennant bien entendu la collaboration de la communauté* ».

Le 28 février 1999, aux alentours de 17 heures, 20 paramilitaires ont pénétré dans le secteur nord-est de Barrancabermeja. Ils ont tué **José Dario Sánchez** et **Orlando Forero Tarazona**, puis fait un blessé alors qu'ils se rendaient dans les quartiers Candelaria, Chapinero, El Chicó, El Triunfo et Providencia. Vers 17 h 20, les paramilitaires ont tué **Israel Ariza** dans le quartier Versailles. Dans le quartier Ramaral, ils auraient enlevé un lycéen membre de la section jeunesse de l'*Organización Femenina Popular* (OFP), ONG régionale de défense des droits humains. Ils ont ensuite tué **Leonardo Guzmán** près du quartier San Silvestre et, un peu plus loin, **José Dario Hernández**. Selon certaines sources, les paramilitaires auraient alors établi un barrage près du bar El Rancho, où ils auraient intercepté une trentaine de véhicules. Ils y auraient aussi enlevé et tué **William Rojas** et **Oscar Manuel Barroso**, puis, à quelques pas du barrage, auraient fait subir le même sort à **Jesús Manuel Gil**.

Brandie par un membre de sa famille, photo d'une des personnes « disparues »
après l'incursion paramilitaire du 16 mai 1998 © AI Pays-Bas, 1998

En quittant la ville, les paramilitaires auraient passé par un poste de contrôle militaire établi par le 45^e bataillon « *Héroes de Majagual* » dans la communauté de Pénjamo. Les soldats auraient autorisé les véhicules paramilitaires à traverser, expliquant par la suite à la police que les membres du groupe paramilitaire s'étaient présentés comme faisant partie de la police judiciaire. Un porte-parole de la Cinquième brigade cité dans un article de presse a nié que le groupe paramilitaire ait passé par un quelconque poste de contrôle militaire (Reuters, 1^{er} mars 1999).

Selon certaines sources, **Parmenio Terraza Zuleta** et **Miguel Angel Cifuentes** ont été enlevés le 1^{er} mars au petit matin près des bureaux du CREDHOS. On a retrouvé le corps de Parmenio Terraza Zuleta le lendemain, non loin du quartier La Paz, mais l'on est toujours sans

nouvelles de Miguel Angel Cifuentes et d'Edgar Alfonso Sierra Sindrai.

La nuit du 5 mars 1999, **Pablo Javier Arenales**, qui travaille pour le CREDHOS, a échappé de peu à un attentat. S'étant arrêté dans un restaurant avant de rentrer chez lui, il était debout devant le comptoir lorsqu'il a entendu une moto stopper dehors. Quand il a regardé dans cette direction, il a vu le passager de derrière sortir une arme. Sautant par-dessus le comptoir, Pablo a alors couru se cacher dans l'arrière-salle. Les paramilitaires ont ensuite fait irruption dans le restaurant en criant : « *Où est ce fils de pute ?* » Ils n'ont heureusement pas trouvé Pablo, qui a pu s'échapper sain et sauf.

Le 18 mars 1999, un homme connu sous le nom d'« *El Panadero* », qui a déserté les FARC pour rejoindre les AUSAC, a été arrêté par la police pour son rôle dans l'incursion paramilitaire du 28 février 1999. Il a été placé en détention préventive, dans l'attente des résultats de l'enquête. Selon certaines sources, les autorités judiciaires chargées de l'enquête sur l'incursion paramilitaire du 16 mai 1998 ont demandé l'autorisation d'enquêter officiellement sur l'éventuelle participation d'« *El Panadero* » à l'attaque de 1998.

Les actions des mouvements de guérilla et des forces de sécurité font monter la fièvre

Alors que les menaces et les incursions paramilitaires répétées accroissaient la tension à Barrancabermeja, les actions menées par les mouvements de guérilla et les forces de sécurité contribuaient à empirer considérablement le climat d'insécurité. Dans une déclaration publiée le 22 septembre, le CREDHOS a condamné la multiplication des atteintes aux droits humains et au droit international humanitaire. L'organisation de défense des droits fondamentaux a également appelé les formations paramilitaires et les mouvements de guérilla à ne pas mêler la population civile au conflit et à cesser de tuer et menacer des civils. Aux forces armées, le CREDHOS a demandé d'éviter toute action susceptible de servir les intérêts des formations paramilitaires et constituant une atteinte au droit international humanitaire ou aux droits humains.

Actions de la guérilla

Les mouvements de guérilla et les milices urbaines collaborant avec eux à Barrancabermeja se sont rendus coupables de nombreuses exécutions délibérées et arbitraires sur des personnes qu'ils estiment être des collaborateurs ou des sympathisants des forces armées ou paramilitaires, y compris des jeunes femmes proches des membres des forces de sécurité. Les mouvements de guérilla et les milices urbaines se sont rendus coupables d'autres graves atteintes au droit international humanitaire, notamment en pratiquant le « *nettoyage social* », qui vise à supprimer les personnes considérées comme des petits délinquants ou jugées « *socialement indésirables* ». À Barrancabermeja, les groupes de guérilla ont aussi perpétré de nombreux enlèvements, prises d'otages et extorsions de fonds à l'encontre d'entreprises locales, qui reçoivent régulièrement des menaces d'enlèvement ou de mort si elles ne se plient pas aux exigences des guérilleros.

Ainsi, le 8 novembre 1998, entre 20 heures et 20 h 30, **Adriana Hostía Mantilla**, dix-sept ans, son frère **Robert Hostía Mantilla**, dix-neuf ans, et **José Benjamin Gómez Mojato**, vingt-neuf ans, tous trois étudiants, ainsi que **Carmenza Arias Fonseca**, cinquante-deux ans, ont été tués dans le quartier Primero de Mayo de Barrancabermeja. Une note a été trouvée à côté du corps

de José Benjamin portant l'inscription « *Pour avoir été des informateurs* »¹⁶. On croit savoir que les milices urbaines sont responsables de ces crimes.

Les attaques des mouvements de guérilla visant les forces de sécurité ou leurs installations dans des quartiers fortement peuplés ont souvent mis en péril la vie de la population civile. Ainsi, le 31 mai 1998, à 6 h 30, une bombe a explosé dans le quartier Primero de Mayo, tuant **Serafín Jiménez Alemán, Wilmar Moreno Gómez et Andrés Díaz Cárdenas**. Destinée à un convoi militaire à ce que l'on suppose, la bombe aurait été posée par des membres d'une organisation de guérilla. De même, lorsque, le 5 juin 1998, des mouvements de guérilla ont attaqué un détachement du bataillon d'artillerie antiaérienne « *Nueva Granada* » posté à la *Empresa de Acueducto de Barrancabermeja* (EDASABA, station hydraulique de Barranca-bermeja), juste en face des quartiers Boston, 20 de Agosto et Danubio, un certain nombre de civils ont été blessés quand les militaires ont riposté à l'attaque en faisant feu. L'affrontement aurait pu faire de très nombreuses victimes, compte tenu de la présence d'un réservoir de gaz propane dans la ligne de tir.

Actions des forces de sécurité

Les menaces des forces de sécurité à l'encontre de personnes qu'elles estiment être des guérilleros ou des sympathisants de la guérilla sont fréquentes lors des patrouilles dans Barrancabermeja. Dans des déclarations faites au CREDHOS et à la *Defensoría del Pueblo*, de nombreux habitants se sont plaints d'avoir été menacés par des membres des forces de sécurité avant et après l'incursion paramilitaire du 16 mai.

Ainsi, le 7 octobre 1998, plusieurs habitants des quartiers Los Alamos et Villafauda ont déclaré avoir été menacés par des membres du 45^e bataillon. Une femme habitant le quartier Villafauda a décrit comment, le 6 octobre, des soldats du 45^e bataillon avaient fait irruption chez elle, en compagnie d'un civil qui avait désigné son compagnon. Celui-ci avait alors été attaché, plaqué au sol et battu par les soldats, tandis qu'elle-même était interrogée au sujet d'armes.

Une autre femme résidant dans le même quartier a expliqué comment des membres du 45^e bataillon étaient entrés de force chez elle et avaient ordonné à son mari et à son fils de quatorze ans de s'agenouiller. Son mari, souffrant, ayant refusé, les soldats l'auraient menacé de mort. Ils auraient ensuite menacé de tuer tous les membres de la famille s'ils n'admettaient pas qu'ils appartenaient à un groupe de guérilla et refusaient de leur remettre leurs armes.

Un résident du quartier Los Alamos a déclaré qu'une soixantaine de membres du 45^e bataillon avaient fait irruption chez lui, accompagnés de deux civils qui leur avaient montré les maisons à fouiller. Les soldats avaient contraint les membres de sa famille à s'agenouiller, puis les avaient frappés. Ils avaient ensuite arrêté son beau-fils, accusé sa famille de collaborer avec la guérilla et menacé de tuer deux de ses enfants, dont ils affirmaient qu'ils étaient en contact avec des groupes de guérilla.

L'intensification de l'action des paramilitaires dans les régions entourant Barrancabermeja

Au milieu de l'année 1998, des dirigeants paramilitaires nationaux ont lancé une offensive dans le sud du département de Bolívar. Celle-ci a débuté au mois de juin dans les municipalités de Simití et de Santa Rosa del Sur, situées au nord de Barrancabermeja et au sud du

16. Le terme *Sapos* est habituellement employé par les groupes de guérilla pour désigner les informateurs ou les collaborateurs des forces de sécurité.

département de Bolívar. Les paramilitaires, munis d'une « *lista negra* », ont menacé la population civile et tué au moins deux personnes. Ils auraient déclaré : « *Ca va être le massacre de l'année* » et « *il faut qu'on aille à Simití, Santa Rosa et dans toute cette zone, parce qu'ici, c'est soit la guérilla, soit nous* ». Ces attaques ont eu lieu en dépit d'une forte présence militaire dans la région.

Cette incursion a marqué le début d'une offensive paramilitaire dans le sud du département de Bolívar, qui a contraint plus de 6 000 petits propriétaires paysans et mineurs des municipalités de San Pablo, Simití, Santa Rosa et Cantagallo à fuir leur habitation et à chercher refuge à Barrancabermeja. Là, ils se sont installés dans des bâtiments publics, tels que des bibliothèques et des écoles, créant une situation à la limite du supportable dans une ville pourtant dotée d'une forte tradition de solidarité. Les personnes déplacées ont notamment demandé au gouvernement colombien de leur fournir une aide humanitaire et de prendre des mesures efficaces pour leur permettre de retourner en toute sécurité sur les terres qu'ils avaient été contraints d'abandonner.

Les représentants des personnes déplacées, accompagnées d'organisations non gouvernementales de défense des droits humains, ont rencontré des représentants du gouvernement et de l'État durant plusieurs semaines d'intenses négociations au sujet de leurs revendications. Le 4 octobre 1998, dans le cadre de la *Mesa Regional del Magdalena Medio de Trabajo por la Paz* (Table ronde pour la paix dans la région du Magdalena Medio), le nouveau gouvernement d'Andrés Pastrana s'est engagé à prendre un certain nombre de mesures afin d'assurer la sécurité des personnes déplacées lors de leur retour sur leurs terres. L'un des principaux volets de l'accord portait sur la création d'une unité de recherche, destinée à combattre les groupes paramilitaires dans les départements d'Antioquia, Boyacá, Bolívar, César, Santander et Sucre. En outre, le vice-président, Gustavo Bell, a été chargé de concevoir, dans les trois mois, une stratégie de lutte contre les formations paramilitaires.

De nombreuses personnes déplacées ont commencé à retourner dans le sud du département de Bolívar peu après la signature de l'accord. Toutefois, il est vite apparu que les autorités n'avaient pas réellement pris d'initiatives pour lutter contre les groupes paramilitaires dans la région du Magdalena Medio. Une commission de vérification spéciale, créée au cours des négociations, s'est rendue dans le sud du Bolívar afin d'évaluer la situation sur le plan de la sécurité. Elle y a trouvé non seulement une présence toujours aussi importante des paramilitaires, mais également des preuves convaincantes d'une collusion ouverte entre les formations de paramilitaires et les forces de sécurité. Une délégation d'Amnesty International qui s'est rendue dans la région en octobre 1998 a elle aussi pu constater que le gouvernement n'avait pas tenu son engagement de lutter contre les organisations paramilitaires. Le 4 novembre, trois dirigeants paysans locaux qui s'étaient enfuis en direction de Barrancabermeja ont été tués par des paramilitaires près de la ville de San Pablo, ce qui a eu pour effet de contraindre les autres représentants des personnes déplacées à se cacher.

En janvier 1999, le gouvernement du président Andrés Pastrana a lancé sa stratégie de lutte contre les organisations paramilitaires, qui comprend la formation d'un *Comité Técnico de Planeación y Análisis de Inteligencia* (Comité technique de planification et d'analyse des services de renseignements), chargé de réunir des informations sur les groupes paramilitaires. Le gouvernement a en outre de nouveau affirmé que les forces armées allaient renforcer leur action contre les paramilitaires.

En mars 1999, le CREDHOS a déclaré n'avoir toujours pas constaté la création de l'unité de recherche. Ce même mois, des paramilitaires se seraient rendus coupables de l'homicide de

14 personnes à San Pablo. Selon les témoins, la police n'a pas pris la moindre mesure pour protéger la population civile, préférant s'enfermer dans le commissariat. Les policiers ont affirmé par la suite avoir cru à une attaque des mouvements de guérilla.

Ces dernières années, des responsables de la *Fiscalía General de la Nación* se sont plaints du manque de soutien des forces de sécurité dans leurs efforts pour appréhender les membres de groupes paramilitaires, situation que la nouvelle politique du gouvernement n'a pas améliorée. Dans une interview accordée à *The Miami Herald* (23 février 1999), le *Fiscal General de la Nación*, Alfonso Gómez Méndez, a relevé que plus de 300 mandats d'arrêt décernés à l'encontre de membres des formations paramilitaires n'avaient toujours pas été suivis d'effet. Il a laissé entendre que les forces de sécurité étaient responsables de cet état de fait. Le *Fiscal General* a également déclaré à *El Espectador* : « *Le problème, c'est que nous sommes confrontés à une situation difficile, nous décernons nos mandats d'arrêt, mais nous ne pouvons nous attendre à ce que deux ou trois agents du CTI se rendent sur les lieux où sont basés les paramilitaires pour les arrêter.* »

Sans une coopération totale des forces armées dans les informations judiciaires sur l'attaque du 16 mai et les incursions paramilitaires qui l'ont suivie, il est peu probable que les responsables soient jamais traduits en justice. La ville de Barrancabermeja et ses environs continuent à courir le risque d'être la cible d'attaques, parce que le gouvernement n'a pas encore démantelé les groupes paramilitaires dans la région du Magdalena Medio. En l'absence d'actions décisives contre ces groupes, les familles des victimes d'enlèvements et de « disparitions » ne peuvent guère nourrir l'espoir de connaître la vérité sur le sort de leurs proches.

Conclusions et recommandations

En dépit des protestations, en Colombie et dans le reste du monde, suscitées par le massacre perpétré le 16 mai 1998 à Barrancabermeja, le gouvernement colombien n'a toujours pas pris de mesures décisives pour enquêter de façon exhaustive sur les 25 disparitions forcées et les sept exécutions extrajudiciaires. Le fait que les autorités ne fassent pas mener des enquêtes approfondies sur l'attaque ni traduire en justice tous les responsables a eu pour effet d'encourager les formations paramilitaires à continuer à commettre des atteintes aux droits humains à Barrancabermeja et dans les régions environnantes, avec le soutien ou l'accord des forces armées.

En conséquence, Amnesty International recommande aux autorités colombiennes :

- de mener des enquêtes exhaustives et impartiales sur les 25 « disparitions » et les sept exécutions extrajudiciaires survenues au cours de l'incursion paramilitaire du 16 mai 1998 dans la ville de Barrancabermeja, afin d'établir le sort des « disparus » et de traduire les responsables en justice ; de s'assurer que les résultats de l'enquête sont rendus publics ;
- de rendre publique toute information recueillie jusqu'ici par les autorités judiciaires au sujet de cette affaire et, si les autorités ont connaissance du sort des « disparus », d'en informer leur famille ;
- d'ouvrir une enquête exhaustive et impartiale sur les nouvelles incursions paramilitaires dans la ville de Barrancabermeja, y compris sur les menaces de mort et les autres homicides relatés plus haut, ainsi que sur toutes les allégations de violations des droits humains commises par les forces de sécurité ; de s'assurer que les résultats de l'enquête

sont rendus publics et que les responsables sont traduits en justice ;

- d'ouvrir une enquête exhaustive et impartiale sur les liens entre les groupes paramilitaires opérant dans la région du Magdalena Medio et les forces de sécurité ; de s'assurer que les membres des forces de sécurité tenus pour responsables d'avoir entraîné et soutenu les formations paramilitaires, ou collaboré avec elles, sont traduits en justice ;
- de suspendre immédiatement du service actif tout responsable des forces de sécurité impliqué dans des violations des droits humains et des activités paramilitaires, dans l'attente des résultats de l'enquête visant à établir sa culpabilité ou son innocence ;
- de prendre immédiatement des mesures, conformes aux rapport du Haut Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, afin de démanteler les groupes paramilitaires. Ces mesures seraient en accord avec les recommandations faites au gouvernement colombien, aussi bien en 1998 qu'en 1999, dans le *Rapport du Haut Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme* (E/CN.4/1998/16, 9 mars 1998 & E/CN.4/1999/8, 16 mars 1999) ;
- de prendre des mesures efficaces, jugées appropriées par ceux-là mêmes qui sont victimes de menaces, afin de garantir la sécurité des personnes travaillant pour le CREDHOS et l'ASFADDES¹⁷, ainsi que des membres de la *Coordinadora Popular*, qui ont milité en faveur d'enquêtes impartiales et exhaustives sur l'attaque du 16 mai 1998. Ces mesures seraient conformes aux recommandations faites au gouvernement colombien, aussi bien en 1998 qu'en 1999, dans le *Rapport du Haut Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme* ;
- de prendre des mesures efficaces pour garantir la sécurité des témoins de l'attaque survenue le 16 mai et des incursions paramilitaires ultérieures ; de s'assurer que tous les agents de l'État coopèrent pleinement avec les autorités judiciaires menant les enquêtes ;
- de prendre des mesures efficaces pour protéger la population civile de Barrancabermeja de toute nouvelle attaque paramilitaire.

Amnesty International recommande aux groupes armés d'opposition de s'engager publiquement à respecter les normes internationales humanitaires et à empêcher leurs membres de commettre des exactions. L'Organisation leur recommande en particulier :

- de s'engager à traiter humainement les prisonniers, les blessés et les personnes cherchant à se rendre, qu'il s'agisse de civils ou de membres des forces armées, et de ne jamais les tuer ;
- de s'engager à ne pas commettre d'homicides délibérés et arbitraires de non-combattants quelles que soient les circonstances ;
- de s'assurer qu'aucun prisonnier n'est retenu en otage ; de prendre immédiatement des mesures pour identifier toute personne ainsi détenue et la faire libérer immédiatement et en toute sécurité ;
- de s'assurer que toute personne suspectée de commettre ou de donner l'ordre de commettre des exactions, telles que des homicides délibérés et arbitraires, des prises d'otages, des actes de torture ou des mauvais traitements à l'encontre de prisonniers, est

17. *Asociación de Familiares de Detenidos Desaparecidos* (Association de parents de détenus « disparus »)

relevée de tout poste à responsabilités et de toute fonction la mettant en contact avec des personnes susceptibles d'être victimes d'exactions, notamment des prisonniers.

Amnesty International recommande à la communauté internationale d'exhorter le gouvernement colombien à appliquer les recommandations énumérées ci-dessus et à surveiller de près les efforts fournis par le gouvernement colombien en ce sens, notamment en maintenant des contacts étroits avec les organisations non gouvernementales de défense des droits humains régionales et nationales.

Dans tout contact avec des représentants des mouvements de guérilla, les gouvernements doivent insister pour que ces groupes adhèrent au droit international humanitaire et, tout particulièrement, aux recommandations énumérées ci-dessus.

La version originale en langue anglaise de ce document a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni, sous le titre *Colombia: Barrancabermeja: A City Under Siege*. Seule la version anglaise fait foi.

La version française a été traduite et diffusée aux sections francophones et au Secrétariat international par LES ÉDITIONS FRANCOPHONES D'AMNESTY INTERNATIONAL - ÉFAI - juillet 1999.

Vous pouvez également consulter le site ÉFAI sur internet : <http://efai.i-france.com>

Pour toute information complémentaire veuillez vous adresser à :